

Dentistry 21.1 La facturation des actes dentaires

La facturation des actes dentaires



1. Quel élément est essentiel lors du premier contact avec un patient handicapé ?
 - a. La durée très courte de la consultation
 - b. La présence d'un grand parking devant le cabinet
 - c. La première consultation et la prise de contact
 - d. Le choix de la musique dans la salle d'attente
2. À quoi sert principalement le questionnaire préalable ?
 - a. Tester le niveau de français du patient
 - b. Vérifier si le patient a payé la consultation précédente
 - c. Mieux connaître l'aspect médical et les habitudes de vie du patient
 - d. Choisir le jour de la prochaine consultation

1-c 2-c

2. Read the dialogue and answer the questions.

Le dentiste a des questions sur la CCAM

The dentist has questions about the CCAM

- Le dentiste:** J'ai quelques doutes sur certains actes de la CCAM. Vous pouvez m'expliquer ?
(I have some doubts about certain CCAM procedures. can you explain them to me?)
- L'assistante:** Bien sûr, docteur. Lesquels ?
(Of course, doctor. Which ones?)
- Le dentiste:** D'abord, le coiffage pulpaire. Comment ça se facture ?
(First, pulp capping. How is that billed?)
- L'assistante:** C'est le recouvrement d'une pulpe exposée. C'est un acte séparé du composite et il est totalement remboursé par la Sécurité sociale.
(It's the covering of an exposed pulp. It's a procedure separate from the composite filling and is fully reimbursed by Social Security.)
- Le dentiste:** Très bien. Et le supplément pour les patients sous anticoagulants ?
(Very good. What about the surcharge for patients on anticoagulants?)
- L'assistante:** Vous l'ajoutez lors d'une extraction. Il compense le temps d'hémostase et il est aussi remboursé.
(You add it for extractions. It compensates for the additional hemostasis time and is also reimbursed.)
- Le dentiste:** D'accord. Et le supplément pour les patients dits « spéciaux » ?
(Okay. And the surcharge for so called "special" patients?)
- L'assistante:** Il concerne les handicaps sévères ou les troubles qui empêchent la coopération. Il est remboursé si c'est bien justifié dans le dossier du patient.
(It applies to severe disabilities or disorders that prevent cooperation. It's reimbursed if properly justified in the patient's file.)
- Le dentiste:** Et pour retirer un corps étranger dans un canal radiculaire ?
(And to remove a foreign object from a root canal?)

- L'assistante:** L'ablation d'un corps étranger est un acte à part. Le tarif est libre, il est fixé par la clinique. *(Removing a foreign object is a separate procedure. The price is not fixed by convention; the clinic sets it.)*
- Le dentiste:** Et la Sécurité sociale rembourse quelque chose pour l'ablation d'un corps étranger ? *(Does Social Security reimburse anything for removing a foreign object?)*
- L'assistante:** Non, pas pour cet acte. Mais la mutuelle peut couvrir une partie, selon le contrat du patient. *(No, not for that procedure. However, private insurance may cover part of the cost depending on the patient's plan.)*
- Le dentiste:** Donc il faut prévenir le patient. *(So we must inform the patient.)*
- L'assistante:** Oui, il faut toujours annoncer le prix et vérifier sa mutuelle avant de programmer l'acte. C'est important pour le consentement éclairé. *(Yes — you should always state the price and check their private insurance before scheduling the procedure. It's important for informed consent.)*

1. Que dit l'assistante à propos du coiffage pulpaire ? *(What does the assistant say about pulp capping?)*
- a. C'est un supplément réservé aux patients avec handicap. b. C'est un acte que la Sécurité sociale ne rembourse jamais.
- c. C'est toujours gratuit, il n'a pas de code CCAM. d. C'est un acte séparé du composite et totalement remboursé.
2. Pourquoi le dentiste doit-il prévenir le patient avant l'ablation d'un corps étranger ? *(Why must the dentist warn the patient before removing a foreign object?)*
- a. Parce que le Code de déontologie interdit d'annoncer les prix. b. Parce que l'acte est obligatoire pour les patients sous anticoagulants.
- c. Parce que l'acte n'est pas remboursé par la Sécurité sociale et le tarif est libre. d. Parce que la mutuelle rembourse toujours l'acte à 100 %.

1-d 2-c